



Document de synthèse

Par la signature de cette Convention territoriale globale, la Caisse d'allocations familiales et les collectivités territoriales signataires partagent une feuille de route commune pour le territoire de la communauté de communes Berg et Coiron, en vue de répondre au mieux aux besoins des familles. Celle-ci a été co-construite avec les acteurs du territoire.



PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ

AXES STRATÉGIQUES :

- Faire évoluer l'offre de service petite enfance au regard des besoins des familles.
- Accompagner les familles du territoire sur les problématiques de soutien à la parentalité.

ACTIONS :

- Soutenir l'installation de projets de modes de garde de manière équilibrée sur le territoire.
- Créer une cuisine satellite et réaménager les locaux de la crèche.
- Relocaliser le Relais Petite Enfance et le LAEP en prenant en compte les besoins des familles.
- Faciliter le retour à l'emploi ou à la formation pour les familles les plus fragiles en levant les freins relatifs à la garde d'enfants.
- Promouvoir les métiers de la petite enfance en renouant les liens avec le réseau éducatif.
- Coordonner les actions parentalité sur le territoire.
- Renforcer la communication sur les missions et actions du LAEP.



ENFANCE - JEUNESSE

AXES STRATÉGIQUES :

- Recenser les besoins des jeunes et redéfinir une politique jeunesse adaptée.
- Développer une offre en accueil de loisirs adaptée aux besoins des familles.

ACTIONS :

- Travailler à l'écriture du PEDT – Plan Mercredis intercommunal en s'articulant avec le PEDT communal existant.
- Réaliser un diagnostic sur les besoins des jeunes majeurs habitant sur le territoire.
- Organiser le forum rencontres avenir.
- Conforter l'emploi des jeunes sur le territoire.
- Organiser les actions tremplin pour les jeunes.



ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

AXES STRATÉGIQUES :

- Pérenniser l'activité du Centre Socio Culturel dans un cadre partenarial.
- Encourager l'animation de la vie associative locale.

ACTIONS :

- Renforcer la représentation des communes au sein du CA du CSC.
- Renforcer l'accueil décentralisé du Centre socio culturel.
- Organiser un événement autour de la vie associative et du bénévolat.



PRECARITÉ, ACCES AUX DROITS ET INCLUSION NUMERIQUE

AXES STRATÉGIQUES :

- Réduire les inégalités d'accès aux droits.
- Favoriser l'accès au numérique à un public plus large.

ACTIONS :

- Organiser un temps des services hors les murs pour renforcer leur accessibilité.
- Renforcer la mise en réseau des professionnels autour de l'habitat.



HABITAT, LOGEMENT ET CADRE DE VIE

AXE STRATÉGIQUE :

→ Améliorer le cadre de vie des habitants.

ACTIONS :

- Favoriser l'accompagnement des usagers aux démarches numériques de demandes de subventions.
- Poursuivre les actions OPAH-RU et PVD.



ACTIONS TRANSVERSALES

ACTIONS :

- Déployer une communication adaptée pour toucher les populations ciblées.
- Coordonner la mise en œuvre de la CTG.



VILLE
NEUVE
DE-BERG